



Valour Canada

Le cas du Llandoverly Castle

Objectifs d'apprentissage :

- ✚ Définir le rôle du Canada pendant la Première Guerre mondiale et l'impact de la guerre et de l'après-guerre sur la politique intérieure et étrangère.
- ✚ Décrire le conflit naval pendant la Première Guerre mondiale, le naufrage du Llandoverly Castle, et la controverse entourant l'incident.
- ✚ Identifier une infirmière militaire canadienne et décrire son impact positif sur la guerre.
- ✚ Définir ce qu'est la propagande, et donner un exemple de la façon dont les deux parties l'ont utilisé pendant la guerre.
- ✚ Présenter les conventions de Genève et La Haye, expliquer leur intention, et évaluer si elles peuvent empêcher les atrocités de la guerre.
- ✚ Expliquer l'impact du nationalisme sur la justice.



**VALOUR
CANADA**

**CONNECTING
CANADIANS
TO THEIR MILITARY
HERITAGE**

NOTRE POLITIQUE D'UTILISATION LIBRE ET JUSTE

Professeurs, éducateurs de musée et autres utilisateurs du matériel de Valour Canada,

Vous pouvez utiliser, partager, adapter et copier librement le matériel fourni par Valour Canada à des fins éducatives et non à des fins monétaires. Valour Canada apprécie de recevoir le crédit pour le matériel qu'il a créé et partagé, et nous demandons que notre logo reste présent sur nos documents. N'hésitez pas à ajouter le logo de votre organisation aux côtés du nôtre. Nous vous demandons de ne pas insérer d'images ou de contenu écrit provenant des documents de Valour Canada dans d'autres œuvres publiées.

Une petite faveur : Veuillez prendre une minute pour compléter un court sondage.

En répondant aux questions de ce sondage, nous sommes informés que vous avez utilisé le matériel de Valour Canada. Cela permet à notre organisation d'améliorer nos produits, de compiler des données statistiques, et de démontrer notre efficacité à nos supporters, le tout afin que nous puissions créer une nouvelle et meilleure programmation. Pour nous aider à créer un profil statistique sur l'utilisation du programme ou pour nous contacter, veuillez visiter le site suivant : <https://www.surveymonkey.com/r/YN653S7>

Merci beaucoup,
Valour Canada



Table des matières

Le Llandoverly Castle	1
Le Canada et la Première Guerre mondiale	2
Le naufrage.....	5
Brouiller les pistes	6
L'impact sur le Canada et le reste du monde	8
Le procès de Leipzig.....	10
Apprécier la preuve : Justice a-t-elle été rendue ?.....	12
Conclusion.....	13
Le vocabulaire	13
Ressources.....	14
Annexe A : Les images	16
Annexe B : Les sources.....	20
Annexe C : Le tableau de recherche.....	24

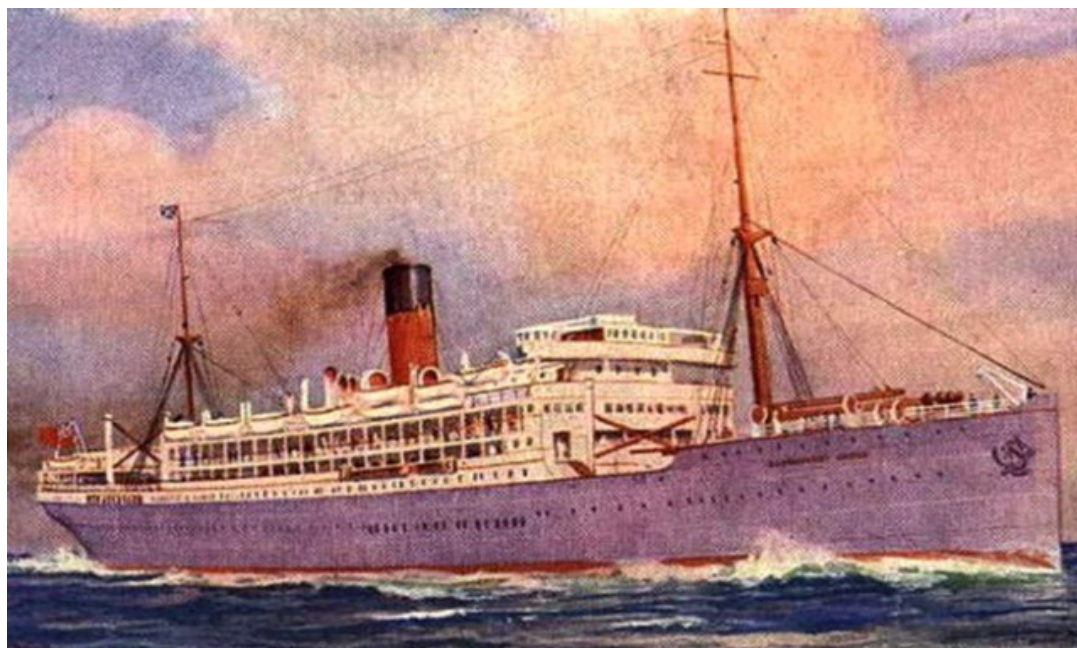
Le Llandoverly Castle

*« Ce qui s'est passé ensuite était inimaginable.
Le U-86 a fait surface et a attaqué les canots de sauvetage. »*

Le 27 juin 1918, le navire-hôpital canadien de Sa Majesté, le HMHS Llandoverly Castle, a été coulé par un sous-marin allemand, le **U-86**, au large des côtes irlandaises. Ce naufrage a violé le droit international qui protège les navires-hôpitaux contre les attaques.

Le Llandoverly Castle rentrait en Angleterre après avoir transporté jusqu'à Halifax, en Nouvelle-Écosse, plus de 600 soldats canadiens blessés ou malades. Un équipage de 258 personnes se trouvait à bord, dont 97 membres du personnel médical canadien, y compris 14 infirmières militaires dirigées par une matrone, [Margaret Marjory Fraser](#). La torpille a touché la salle des machines et mis la radio hors d'usage, empêchant le capitaine de lancer un appel de détresse. Le navire a coulé en moins de 10 minutes.

Les navires-hôpitaux peints avec des marques blanches de la Croix-Rouge étaient protégés par le droit international. En outre, un navire-hôpital ne devait jamais voyager en convoi et, la nuit, il devait allumer des feux de signalisation rouges et verts. Ces caractéristiques facilement visibles sont révélatrices de son statut de protection. Selon les survivants, la nuit du 27 juin 1918, le Llandoverly Castle était seul, et ses feux de position allumés.



*Le Llandoverly Castle avant sa transformation en navire-hôpital (s.d.).
Tiré de [MaritimeQuest](#).*

La torpille a fait un nombre incalculable de morts et de blessés, mais les survivants ont mis à l'eau jusqu'à cinq canots de sauvetage. L'un d'entre eux a été aspiré par le tourbillon du navire qui coulait, mais au moins trois embarcations y ont échappé. Ce qui s'est passé ensuite était inimaginable. L'U-86 a fait surface et a attaqué les canots de sauvetage.

Un seul bateau s'est échappé, transportant le capitaine et 23 membres d'équipage qui ont été secourus deux jours plus tard. La marine britannique a ensuite fouillé la zone mais n'a retrouvé que des cadavres.

Après la guerre, le commandant du sous-marin et deux officiers ont été accusés de crimes de guerre. Le commandant, Helmut Patzig, a échappé aux poursuites, mais Ludwig Dithmar et Johann Boldt ont été reconnus coupables et condamnés à purger une peine de prison.

Le Canada et la Première Guerre mondiale

« En quelques semaines, une première vague de près de 30 000 volontaires canadiens s'embarquait pour aller combattre. »

La Première Guerre mondiale est un conflit international qui a coûté plus de 13 millions de vies. Les historiens débattent encore aujourd'hui des nombreuses causes de cette guerre, mais ils s'accordent à dire qu'un facteur immédiat a été l'assassinat de l'archiduc autrichien Franz Ferdinand et de son épouse Sophie. Le 28 juin 1914, ils ont été abattus par un extrémiste serbe, [Gavrilo Princip](#), à Sarajevo, la capitale de la Bosnie. Cet assassinat a déclenché une crise entre les deux [alliances européennes](#) opposées : les puissances centrales (Allemagne, Empire austro-hongrois, Empire ottoman) et la Triple-Entente (Grande-Bretagne, France, Russie). Des menaces de guerre et des ultimatums ont intensifié la crise. Finalement, la diplomatie a échoué et, le 1er août 1914, l'Allemagne a envahi la Belgique en route vers la France. La guerre est commencée.

Trois jours plus tard, le 4 août 1914, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne, entraînant avec elle le Canada. À cette époque, le Canada était un **dominion** autonome au sein de l'immense Empire britannique et, lorsque la Grande-Bretagne était en guerre, le Canada l'était aussi. De nombreux Canadiens ont accueilli la guerre avec un enthousiasme modéré ; malgré tout, quelques semaines plus tard, une première vague de près de 30 000 volontaires s'embarquaient pour aller combattre. À la fin de ce sanglant conflit, plus de 620 000 Canadiens auront servi leur pays, sur une population d'à peine 8 millions d'habitants.

Les Canadiens ont combattu au sein de l'armée britannique. Ils formaient des unités exclusivement canadiennes, commandées principalement par des Canadiens. Les soldats ont développé un sens aigu de l'identité canadienne et portaient fièrement la feuille d'érable sur leurs uniformes. Ils ont livré des douzaines de batailles importantes et ont acquis la réputation d'être des troupes d'élite, non sans en payer un lourd tribut : 66 000 morts et 172 000 blessés.

« Le bilan était lourd: 66 000 sont morts et 172 000 blessés.

En 1917, [l'engagement volontaire](#) se tarit [et la crise de la conscription](#) déchire le pays, mais plus de 125 000 personnes sont finalement conscrites, alors que les combats se poursuivaient. En 1918, une flotte de cinq navires-hôpitaux (dont le HMHS Llandoverly Castle) ramenait régulièrement au Canada des soldats blessés ou malades.

Au cours des dernières étapes du conflit, le [général d'origine canadienne Sir Arthur Currie](#), considéré comme l'un des meilleurs généraux de la guerre, a mené les Canadiens vers une série de victoires impressionnantes mais coûteuses. Quand le conflit prend fin le 11 novembre 1918, les Canadiens avaient avancé plus loin que toute autre armée alliée. En reconnaissance du rôle clé et du sacrifice du Canada, le premier ministre Borden exigea que le Canada soit traité comme un égal au sein de l'Empire britannique. Malgré la résistance de ce dernier, Borden était présent à [la Conférence de paix de Paris](#) et a signé le traité de Versailles sous le nom de « premier ministre britannique Lloyd George ». La guerre a eu un impact transformateur sur le Canada.

Pour aller plus loin :

1. Les Canadiens se sont battus au cours de nombreuses batailles sanglantes. Faites des recherches sur l'une de ces batailles.

- La bataille de Saint-Julien, avril 1915 : Les Canadiens ont enduré la première utilisation de gaz chloré toxique.
- La bataille de la Crête de Vimy, 9 avril 1917 : Est-ce que le Canada « est né » en ce jour sanglant ?
- La bataille de Passchendaele, octobre 1917 : Un combat futile ?
- La bataille d'Amiens, 8 août 1918 : Les Canadiens étaient-ils les meilleurs soldats dans cette guerre ?

2. Le coût de la guerre.

- Quels pays ont le plus souffert ?
- Pourquoi la Première Guerre mondiale était-elle appelée à l'origine « la Grande Guerre » et « la dernière des guerres » ?

3. L'unité nationale et la crise de la conscription.

De nombreux Canadiens, en particulier des milliers de nouveaux immigrants non britanniques et la majorité des Canadiens français, ne soutenaient pas l'effort de guerre – le représentant de leurs opinions était l'ancien premier ministre et chef de l'opposition libérale, Sir Wilfrid Laurier. En décembre 1917, une élection générale a tranché la question et la conscription a été adoptée par le gouvernement unioniste de Borden. Des émeutes, des grèves et des protestations ont divisé encore davantage la nation.

- Qu'est-ce que **la conscription** ? Était-elle nécessaire ?
- Pourquoi les Canadiens français se sont-ils opposés à la conscription ?
- Pourquoi les Canadiens anglais étaient-ils en faveur de la conscription ?
- Quel était le résultat des élections ?
- Évaluez les conséquences à long terme de la crise de la conscription pour le pays.

4. La technologie et les tranchées.

De nombreuses armes modernes, dont les mitrailleuses et l'artillerie à longue portée (canons), ont obligé les armées à creuser un réseau de tranchées de plusieurs centaines de kilomètres de long, de la Manche à la frontière suisse. Des millions de soldats mourront dans les batailles pour sortir de l'impasse des tranchées.

- Pourquoi les nations ont-elles continué à envoyer leurs soldats se battre dans des conditions aussi terribles ?

- Le combat aurait-il dû être poursuivi, compte tenu de son coût humain, économique et environnemental ?

Le naufrage

« Sergent, pensez-vous qu'il y ait de l'espoir pour nous? »

Au cours de conflits internationaux, les navires-hôpitaux sont un moyen nécessaire pour soigner et transporter les soldats blessés. Étant donné que les soldats à bord des navires-hôpitaux ne sont plus en mesure de combattre et que le personnel est composé de médecins et d'infirmières **non combattants**, la communauté internationale convient que ces navires doivent être protégés contre les attaques ([la Conférence de Genève : La Haye X](#))¹. Les règles stipulent que les navires-hôpitaux peuvent être abordés et inspectés par les équipages navals ennemis pour s'assurer qu'il s'agit bien de navires-hôpitaux, mais qu'ils ne doivent pas être la cible d'attaques militaires.

Cependant, le 27 juin 1918, le HMHS Llandovery Castle a été torpillé par un sous-marin allemand ; alors qu'il coulait, le capitaine, R.A. Sylvester, a ordonné d'abandonner le navire.

¹ Pour une introduction à l'établissement des règles de la guerre, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) propose une courte vidéo exploratoire : [Laws of War](#).

Une grande partie de l'équipage et du personnel médical à bord qui a survécu à l'explosion initiale de la torpille a pu s'échapper dans des canots de sauvetage avant que le navire ne coule. Cependant, l'épave a créé un tourbillon qui a fini par noyer les occupants de tous les canots de sauvetage, à l'exception de trois à cinq d'entre eux. Témoin de ces événements effrayants, le sergent Arthur Knight a déclaré ce qui suit au sujet de ces derniers moments en compagnie de la matrone [Margaret Marjory Fraser](#):

« Pour sauver le canot [de sauvetage], nous avons essayé de nous éloigner en utilisant les rames, et bientôt toutes ont été brisées. Enfin, les cordages se sont détachés en haut et nous sommes partis à la dérive, emportés vers l'arrière, quand soudain la dunette s'est détachée et a coulé. L'aspiration nous a attirés rapidement dans le vide. Il n'y a pas eu un seul appel à l'aide ni aucun signe extérieur de peur. Pendant tout ce temps, je n'ai entendu qu'une seule remarque, lorsque l'intendante Fraser s'est tournée vers moi et m'a demandé : "Sergent, pensez-vous qu'il y ait de l'espoir pour nous?". J'ai répondu que non. La dernière fois que j'ai vu les infirmières militaires, elles étaient jetées par-dessus bord. Il n'est pas certain que l'une d'entre elles soit remontée à la surface. J'ai moi-même coulé et remonté trois fois, pour finalement m'accrocher à un morceau d'épave et être récupéré plus tard par le bateau du capitaine. »

Brouiller les pistes

Après le naufrage du Llandovery Castle, au moins trois canots de sauvetage avec des passagers sont restés à flot. Dans l'une de ces embarcations se trouvait le capitaine du navire échoué, R.A. Sylvester. Alors que le canot de sauvetage du capitaine tentait de récupérer les survivants qui nageaient ou flottaient en s'accrochant à des débris, un membre du U-86 a ordonné au canot de sauvetage du capitaine de s'approcher du sous-marin allemand. Le bateau de sauvetage n'ayant pas immédiatement accédé à cette demande, un coup de semonce a été tiré.

Un sous-marinier du U-Boat a ordonné au capitaine Sylvester de monter à bord et l'a accusé de transporter des aviateurs américains sur le Llandovery Castle. Si cela avait été vrai, cela aurait constitué une violation des règles de la guerre. Sylvester a nié cette accusation et a

dit aux Allemands qu'il n'avait transporté que du personnel médical canadien. Un autre survivant présent dans le canot de sauvetage, le major T. Lyon, médecin, a également été amené à bord et interrogé. Il a nié être un aviateur américain et a réfuté l'accusation selon laquelle le Llandoverly Castle avait transporté des munitions. Sylvester et Lyon sont retournés dans le canot de sauvetage, mais le U-Boat n'est pas parti.

Après avoir tourné en rond pendant un certain temps, deux autres officiers du Llandoverly Castle ont reçu l'ordre de monter à bord du U-86. Les Allemands avaient vu une explosion lorsque le navire a été touché, et ils insistaient sur le fait qu'il devait y avoir des **munitions** à bord. Les officiers **interrogés** du Llandoverly Castle n'étaient pas d'accord, affirmant que toute explosion était le résultat de l'explosion des **chaudières** du navire, frappées par la torpille. Ces officiers sont également retournés sur le canot de sauvetage, mais le U-Boat n'est toujours pas parti.

Peu de temps après, alors que l'embarcation de sauvetage du capitaine s'éloignait, ses passagers ont entendu des coups de feu tirés par le canon arrière de 8,8 cm monté sur le U-Boat. Deux obus sont aussi passés au-dessus de leur tête. Une douzaine de coups de feu ont été tirés sur les autres canots de sauvetage.

Environ trente-six heures après le naufrage, les 24 occupants de l'embarcation de sauvetage du capitaine sont secourus par le destroyer anglais Lysander. Malgré une mer assez calme et des conditions propices, les navires de sauvetage n'ont réussi à trouver aucun autre survivant.

Il existe des règles de guerre reconnues au niveau international. Ces règles, énoncées dans des documents tels que [les Conventions de Genève et de La Haye](#), définissent les comportements à adopter lors de conflits violents et visent à prévenir les pires horreurs de la guerre. Le U-86 a violé ces règles, tant en coulant le Llandoverly Castle qu'en tirant sur les survivants dans les canots de sauvetage. En outre, le premier lieutenant Patzig a omis d'inscrire le naufrage du Llandoverly Castle dans le journal de bord du U-Boat. De plus, l'itinéraire consigné du sous-marin le jour en question indiquait qu'il n'était nullement dans les parages du Llandoverly. Aussi, le lendemain du naufrage, Patzig a ordonné à son équipage de ne jamais parler des événements de la veille.

Questions :

5. Croyez-vous que des règles de guerre sont nécessaires ?
6. À votre avis, pourquoi le commandant du U-Boat a-t-il demandé à parler avec le capitaine et trois officiers du Llandovery Castle ?
7. D'après vous, pourquoi le premier lieutenant Patzig a donné comme instruction à son équipage de ne jamais parler du naufrage du Llandovery Castle et des événements qui ont suivi ?

L'impact sur le Canada et le reste du monde

« Les Alliés, en présence de cette atrocité suprême, ont un devoir à accomplir. »

Bien que Patzig et l'équipage de son U-Boat aient convenu de ne pas parler officiellement des événements du 28 juin 1918, les réactions ailleurs en Europe et Amérique du Nord ont été rapides et furieuses. En particulier, le meurtre d'infirmières militaires canadiennes a rendu les gens furieux, et les dirigeants alliés ont condamné publiquement les actions allemandes. Selon le New York Times :

« La convention de La Haye donne aux **belligérants** le droit de visiter les navires-hôpitaux. Mais ces assassins de sang-froid ont refusé d'exercer ce droit ; ils frappent et tuent parce qu'il est dans leur cœur de déverser leur cruauté sur des **non-combattants** sans défense après avoir inventé un cas de justification, ce qui n'est qu'une autre infamie. En présence de cette atrocité suprême, les Alliés ont un devoir à accomplir. »

Source : [Article dans le New York Times.](#)

La réaction des médias néerlandais suggérait aussi que les actions allemandes de ce type étaient susceptibles de renforcer les efforts de les vaincre : « *Son action imprudente [celle de Patzig] suscitera donc à juste titre la plus grande indignation non seulement de l'ennemi mais aussi des neutres...* » ([CGWP](#)). Les rédacteurs du journal laissaient sous-entendre que lorsqu'une nation franchit la ligne fixée par la communauté internationale sur ce qui est acceptable en temps de guerre, les autres pays, même ceux qui sont neutres, ont du mal à rester impartiaux.

C'est au Canada que la réaction fut la plus forte. Un brigadier canadien, George Tuxford, a réagi en utilisant l'événement comme un « cri de guerre » pour ses troupes : « J'ai donné des instructions à la brigade pour que le cri de guerre du 8 août [1918] soit "Llandoverly Castle" et que ce cri soit le dernier à retentir aux oreilles des "**boches**" lorsque la baïonnette sera enfoncée » (cité dans McWilliams, 2001, 31). Effectivement, ce cri de guerre est devenu populaire, et le gouvernement canadien l'a rapidement transformé en affiche de propagande pour la vente d'obligations de guerre (voir ci-dessous).

Pour commémorer le sacrifice du personnel et de l'équipage du Llandoverly Castle, et particulièrement des infirmières militaires, de nombreuses plaques ont été érigées au Canada et à l'étranger.

Questions :

8. Dans quelle mesure la **propagande** aide ou entrave l'effort de guerre au pays ?
9. S'agit-il d'une stratégie de guerre « équitable » ? Comment tracer la frontière entre « nouvelles » et « propagande » pendant les crises ?
10. Pouvez-vous trouver des exemples plus récents de propagande interférant avec la transmission d'informations pendant une crise, ou de propagande soutenant l'effort de guerre d'une nation ?

« Kultur vs Humanity »,

Affiche de propagande créée par le gouvernement canadien.

Source : [Canadian War Museum](#)



Procès de Leipzig

« Les Allemands étaient outrés parce que la liste contenait les noms de nombreux héros nationaux. »

Les combats de la Première Guerre mondiale ont pris fin le 11 novembre 1918 à 11 heures du matin. Lors de la conférence de paix de Paris en 1919, les représentants des gouvernements alliés victorieux ont défini les termes du traité de Versailles. L'une des dispositions du traité autorisait les gouvernements alliés à juger les criminels de guerre allemands présumés devant les **tribunaux militaires**. Les Alliés présentèrent au gouvernement allemand une longue liste de près de 900 cas. Des Allemands **nationalistes** étaient outrés en voyant que la liste contenait les noms de nombreux héros nationaux.

Beaucoup d'Allemands estimaient aussi qu'il était injuste que seuls des Allemands soient jugés pour des crimes de guerre, alors que des crimes de guerre auraient été commis par des **belligérants** de tous les côtés. L'opposition aux procès était si farouche que certains observateurs pensaient que si les gouvernements alliés avaient mené les procès comme prévus à l'origine, le gouvernement allemand aurait été renversé, entraînant un chaos social et politique. Pour maintenir un semblant de stabilité en Allemagne, les Alliés firent des compromis. Ils raccourcirent la liste des accusés à 45, et les procès devaient être menés par le gouvernement allemand dans la ville allemande de Leipzig. De nombreux criminels de guerre présumés ont disparu ou sont morts avant le début des procès, si bien que seuls douze d'entre eux ont été jugés.

Pour ces raisons, et bien d'autres, le grand public à l'extérieur de l'Allemagne a cru que les procès étaient une **farce**. Toutefois, les procès ont créé un important **précédent** historique: les atrocités commises en temps de guerre, du moins celles commises par les perdants, sont punissables devant un tribunal. Les procès, malgré leurs nombreuses lacunes, représentaient une tentative, selon les termes de Claud Mullins, avocat britannique et observateur contemporain, non pas d'assouvir une soif de vengeance, mais de « *rétablir le règne de la loi et les principes de l'humanité* », et de condamner le système qui permit de commettre des crimes de guerre.

Après la guerre, Patzig, commandant du sous-marin qui a coulé le Llandovery Castle, s'est enfui à Danzig, qui se trouvait hors de la juridiction des tribunaux allemands. En rassemblant des preuves contre Patzig auprès de son équipage, la cour allemande a conclu qu'elle pouvait juger deux de ses officiers subalternes, Ludwig Dithmar et John (Johann) Boldt, pour leur rôle dans cette atrocité.

« John Boldt s'est échappé de prison en novembre 1921, et Ludwig Dithmar s'est à son tour échappé en janvier 1922.

L'accusation a inculpé Dithmar et Boldt pour complicité de meurtre et exécution d'un ordre illégal. Au cours du procès, les deux hommes refusèrent de parler des événements du 27 juin 1918 en raison de la promesse qu'ils avaient faite à Patzig. En guise de punition, Dithmar a été renvoyé de la marine et Boldt, qui avait déjà pris sa retraite du service militaire, a reçu l'ordre de ne plus porter son uniforme. En outre, les deux hommes furent condamnés à quatre ans de prison.

Dans les pays alliés, le public a largement considéré que ces peines étaient trop clémentes. De l'autre côté, de nombreux Allemands s'indignèrent car ils considéraient les officiers des sous-marins comme des héros qui avaient agi comme ils l'ont fait pour défendre le peuple allemand, sous les ordres de leur officier supérieur. D'autres Allemands estimaient tout simplement que les procès étaient en général injustes et humiliants.

En novembre 1921, John Boldt s'est évadé de prison. Ludwig Dithmar a fait de même en janvier 1922. Leurs évasions ont été rendues possibles grâce aux efforts d'une organisation secrète d'extrême-droite et ultranationaliste appelée Organisation Consul (OC). En 1928, le gouvernement allemand a révoqué le verdict de culpabilité à l'encontre de Dithmar et de Boldt. En 1931, il a accordé une **amnistie** à Patzig pour ses crimes.

Question :

11. La plupart des observateurs contemporains considéraient les procès de Leipzig comme un échec, mais on peut affirmer qu'ils ont créé un précédent historique qui a permis la tenue des procès de Nuremberg après la Seconde Guerre mondiale et la

création, de nos jours, des tribunaux internationaux des droits de la personne. À votre avis, les procès de Leipzig représentaient-ils une réussite ou un échec ? Pourquoi ?

Apprécier la preuve : Justice a-t-elle été rendue ?

La question de savoir si la justice a été rendue dans cette affaire est complexe. La **justice** se définit comme la qualité d'être juste. Être juste signifie être moralement correct, équitable et droit. En fin de compte, la question à analyser est la suivante : croyez-vous, oui ou non, que l'équité et la droiture ont prévalu dans l'ensemble lorsque l'on considère...

- Le caractère odieux du crime consistant à couler un navire-hôpital et à tirer sur les survivants ;
- L'impact des vies perdues sur les familles des défunts ;
- Les pertes subies par la société en raison des vies fauchées ;
- Les détails des événements examinés (qui a donné les ordres ? qui a appuyé sur la gâchette) ;
- Le fait que les événements se soient déroulés dans un contexte de guerre, où la question de savoir ce qui est moral ou non devient plus complexe et devient parfois difficile à cerner ;
- Le dénouement de l'affaire Dithmar et Boldt lors des procès de Leipzig, leur évasion, et leur acquittement éventuel ;
- Le premier lieutenant, Helmut Patzig, n'a jamais été confronté aux tribunaux pour son rôle dans ces événements ;
- Les violations présumées des règles de la guerre par les Alliés, qui n'ont jamais fait l'objet d'une enquête ;
- L'instabilité de la République de Weimar et l'émergence d'éléments politiques dangereux, qui ont subi l'impact de la réaction négative aux procès ;
- Le désir humain de vengeance et de représailles, par opposition au besoin de pardon et à la capacité de vivre ensemble après la guerre.

Veillez lire l'annexe B « Sources du présent document », puis considérez les énoncés ci-dessus. À l'aide du tableau de recherche qui se trouve à l'annexe C, distinguez les sources qui appuient l'idée que justice a été rendue, et celles qui ne le font pas. Évaluez dans quelle mesure vous trouvez chaque source convaincante.

Pour des questions et des ressources supplémentaires, veuillez télécharger le PDF « Questions et ressources supplémentaires », qui comprend quinze questions orientées

vers un niveau de réflexion plus élevé, et des ressources supplémentaires pour une recherche plus approfondie.

Conclusion

En tenant compte de toute l'histoire du naufrage et de la fusillade des survivants, du procès de Dithmar et de Boldt, du renversement ultérieur du verdict, du contexte de la guerre et des nombreuses sources que vous avez évaluées, la justice a-t-elle été rendue dans le cas du Llandovery Castle ?

Si vous êtes d'avis que la justice a été rendue :

1. Pourquoi avez-vous conclu que justice a été rendue ?
2. Quelles leçons peut-on tirer du cas du Llandovery Castle, et comment les appliquer à d'autres cas de violation des règles de la guerre ?

Si vous êtes d'avis que la justice n'a pas été rendue :

1. Pourquoi avez-vous conclu que justice n'a pas été rendue ?
2. Avec le recul, qu'aurait-on pu faire après le naufrage et la fusillade pour que justice soit rendue ?

Le vocabulaire

Alliance: groupe d'États liés entre eux dans un but précis par un accord ou un traité officiel.

Amnistie: pardon accordé pour une infraction passée.

Assassinat: meurtre délibéré, souvent d'une personnalité politique.

Belligérants: un État ou une nation en guerre, ou des membres des forces militaires de ces États.

Boches: nom péjoratif employé par les Alliés pour désigner les soldats allemands pendant la Première Guerre mondiale.

Chaudière: le combustible est utilisé pour chauffer l'eau et créer de la vapeur qui peut être utilisée pour produire de l'électricité et permettre la propulsion.

Conscription: service militaire obligatoire.

Dominion: un territoire autonome qui reste soumis à une autorité souveraine.

Farce: une comédie, un événement qui n'est pas sérieux.

Interroger: se faire poser des questions.

Justice: la qualité d'être juste. Être juste signifie être moralement correct, équitable et droit.

Munitions: matériel utilisé pour la guerre; armes et munitions.

Nationalistes : dévoué, parfois excessivement, à son pays.

Non-combattant: personne liée à une force militaire à un titre autre que combattant, par exemple un chirurgien ou un aumônier.

Obligations de guerre: un moyen pour les gouvernements d'emprunter de l'argent à leurs citoyens, généralement en faisant appel au désir de ces derniers d'aider à gagner la guerre. Ces prêts sont remboursés avec des intérêts après une période déterminée.

Précédent: événement historique antérieur qui sert d'exemple, de référence ou de guide pour des événements similaires.

Propagande: information volontairement biaisée ou trompeuse destinée à promouvoir un point de vue spécifique.

Tribunaux militaires: cours de justice militaires.

U-86: Le U-86 était un sous-marin allemand, ou *Unterseeboot*, souvent abrégé en U-Boat. Les U-Boat ont été numérotés de manière séquentielle pendant leur production.

Ressources

Les sources imprimées:

"German War Trials: Judgment in Case of Lieutenants Dithmar And Boldt." *The American Journal of International Law* (1922) 16 no. 4: 708-724.

Bredt, D. *Der Deutsche Reichstag Im Weltkrieg: Gutachten*. Berlin: Deutsche Verlagsges. Für Politik Und Geschichte, 1927.

Demers, Daniel J. "The Sinking of Llandoverly Castle." *Canadian Naval Review* (2015) 11 no. 2: 25-28.

MacPhail, Andrew. *Official History of the Canadian Forces in the Great War 1914-19: The Medical Services*. Ottawa: F. A. Acland, King's Printer, 1925.

Matthäus, Jürgen. "The Lessons of Leipzig: Punishing German War Criminals After the First World War." In *Atrocities on Trial Historical Perspectives on the Politics of Prosecuting War Crimes*. Lincoln, NE: University of Nebraska Press, 2008.

McCormack, Timothy. "Their Atrocities and Our Misdemeanours: The Reticence of States to Try Their 'Own Nationals' For International Crimes." *In Justice for Crimes Against Humanity*. Oxford: Hart Publishing, 2003.

McWilliams, James, and R. James Steel. *Amiens: Dawn of Victory*. Toronto: Dundurn, 2001.

Mullins, Claud. *The Leipzig Trials: An Account of the War Criminals' Trials and a Study of German Mentality*. London: H.F. & G. Witherby, 1921.

Nolan, Liam, and John E Nolan. *Secret Victory: Ireland And the War at Sea*. Cork: Mercier Press, 2009.

Willis, James F. *Prologue to Nuremberg: The Politics and Diplomacy of Punishing War Criminals of the First World War*. Westport, CT: Greenwood Press, 1982.

Les sources Internet:

"Margaret Marjory Fraser." In *The Canadian Virtual War Memorial - Veterans Affairs Canada*.
<https://www.veterans.gc.ca/eng/remembrance/memorials/canadian-virtual-war-memorial/detail/4021529>.

"Sinking of Llandoverly Castle." <http://www.gwpda.org/naval/lcastl11.htm>.

"The War Crime Trial -- Llandoverly Castle." <http://www.gwpda.org/naval/lcastl12.htm>.

Bruendel, Steffen. 2014. "Othering/Atrocity." In *International Encyclopedia of the First World War*. Edited by Ute Daniel, Peter Gatrell, Oliver Janz, Heather Jones, Jennifer Keene, Alan Kramer, and Bill Nasson.
http://encyclopedia.1914-1918-online.net/article/otheringatrocity_propaganda.

Bunch, Adam. "Two Toronto Nurses and One of The Most Terrible Nights of the First World War - Spacing Toronto". *Spacing Toronto*. <http://spacing.ca/toronto/2014/11/11/two-toronto-nurses-one-terrible-nights-first-world-war/>.

Leroux, Marc. 2010. "The Sinking of the Canadian Hospital Ship." In *Canadian Great War Project*.
<http://www.canadiangreatwarproject.com/writing/lldoverlyCastle.asp>.

Annexe A : Les images

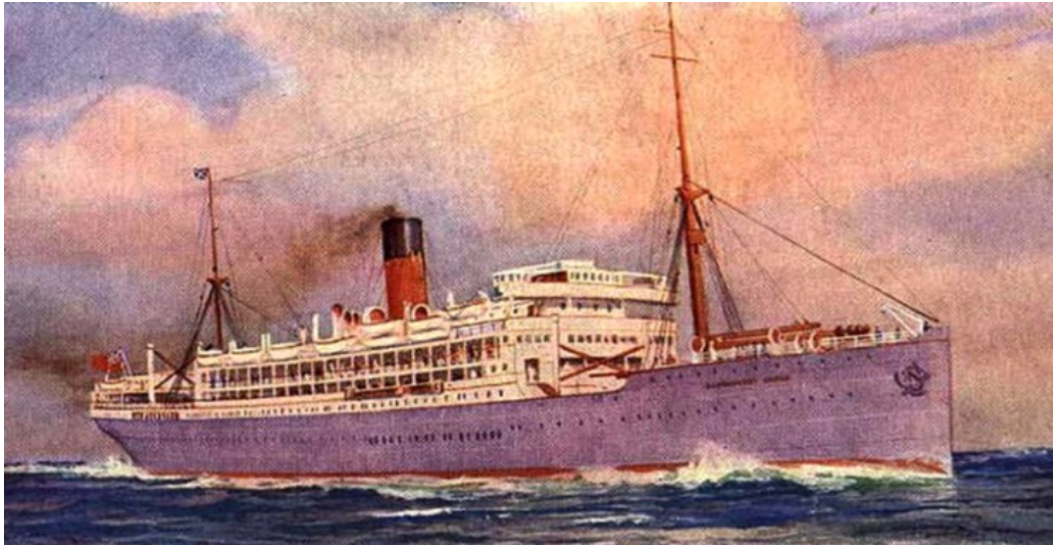


Fig. 1. Carte postale du Llandoverly Castle. (n.d.). Tirée d'[ici](#).



Fig. 2. Matrone Margaret Marjory Fraser. Tirée d'[ici](#).

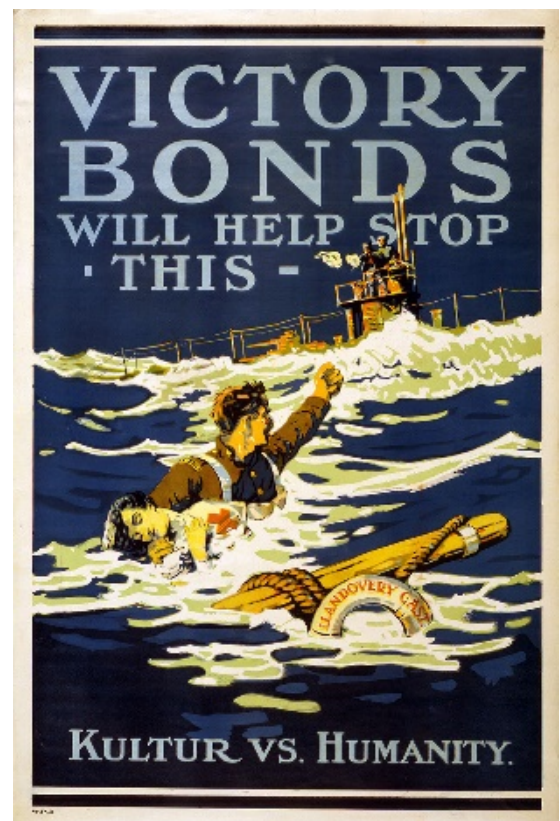


Fig. 3. Montreal Litho. Co, Montréal. (1918). "Victory Bonds Will Help Stop This : Kultur Vs. Humanity". Tirée d'[ici](#).



Fig. 4. "Kriegserklärung Erster Weltkrieg" [Document]. Déclaration de guerre de l'Allemagne. (s.d.) Tirée d'[ici](#).



Fig. 6. DncnH. (2014, 10 novembre). 11 novembre [Photographie]. Tirée d'[ici](#).



Fig. 5. Cimetière général de Nottingham [Photographie]. Tirée d'[ici](#) (DncnH. 2015, 7 May).

AVRIL

1918

ÉPÉRY

Cal. Foster, James Clyde. 52°-Ba.
Pte. Foster, James Hugh. 54°-Ba.
Pte. Foster, James Little. 78°-Ba.
Pte. Foster, John Henderson. 8°-Ba.
Pte. Foster, Joseph Percy. 50°-Ba.
Pte. Foster, Robert. 8°-Ba.
Pte. Foster, Robert Waldington. 8°-Ba.

1° C.A.R.
Pte. Foster, Walter Clayton. 16°-Ba.
Pte. Foster, William Andrew. C.A.C.
Pte. Foster, William Earl. 56°-Ba.
Capt. Foster, William Garland. M.C.

Pte. Foster, William John. 9°-Ba.
Spr. Fotheringham, Hugh Goss. C.E.D.

Pte. Foulds, William Arthur. 18°-Ba.
Pte. Foulke, Frank Francis. 27°-Ba.
Pte. Fountain, Henry. 24°-Ba.
Pte. Fountain, Robert. 27°-Ba.
Pte. Fountain, Thomas. 16°-Ba.
Pte. Fournier, Daniel. 22°-Ba.
Pte. Fournier, Edmund. 22°-Ba.
Pte. Fournier, Joseph. Dep Ba. R.
Pte. Fournier, Gilbert. 50°-Ba.
Pte. Fournier, Joseph Albert. 50°-Ba.

Pte. Fournier, Louis. 22°-Ba.
Pte. Fournier, Joseph. 22°-Ba.
Pte. Fournier, Thomas. 10°-Ba.
Pte. Fournier, John. 24°-Ba.
Pte. Fowlds, Donald Grant. 9°-Ba.
Pte. Fowler, Albert Howard. 50°-Ba.
Pte. Fowler, James. 1° C.A.R.

1° C.A.R.
Pte. Fowler, James. 1° C.A.R.
Pte. Fowler, Percy. 2° Rd. Amb.
Pte. Fowler, Thomas. 2° Rd. Amb.
Pte. Fowler, Thomas Holt. C.A.V.C.
Cmr. Fowler, William Lewis. 7°-Ba.

Pte. Fowler, William Robert. 7°-Ba.
Pte. Fox, Arthur. 15°-Ba.
Pte. Fox, Arthur William. 15°-Ba.
Pte. Fox, Bert. 15°-Ba.
Pte. Fox, George. 15°-Ba.
Pte. Fox, George Robert. P.C.B.
Pte. Fox, Harold. 58°-Ba.

Pte. Fox, Harry. 58°-Ba.
Cmr. Fox, James Vanlanse. 1°-Ba.
Pte. Fox, James. 1°-Ba.
Pte. Fox, James Joseph. 1°-Ba.
Pte. Fox, Joseph. 1°-Ba.
Pte. Fox, Percy Charles. 28°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.
Pte. Fox, William Robert. 1°-Ba.

Pte. Francis, Peter. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.
Pte. Francis, Richard. 25°-Ba.

410

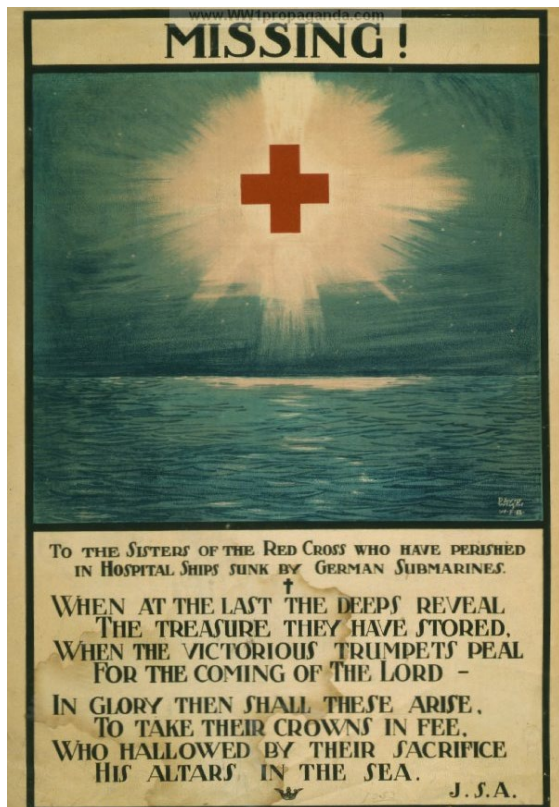


Fig. 8. « Missing! To the sisters of the Red Cross who have perished in hospital ships sunk by German submarines » [Affiche]. (1918). Tirée d'[ici](#).



Fig. 9. « Carry On ! » [Affiche]. (s.d.). Tirée d'[ici](#).



Fig. 10. Le Llandoverly Castle par Wilkinson, G.W., tirage (art), 27 juin 1918. Domaine public. Tirée d'[ici](#).

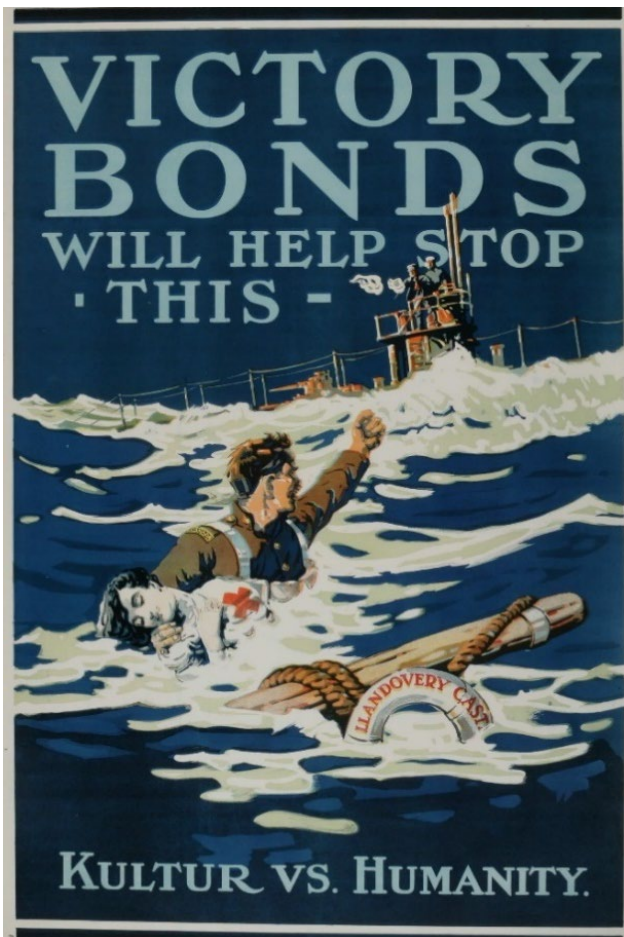


Fig. 11. « Kultur vs. Humanity ». Affiche de propagande créée par le gouvernement canadien à la suite du naufrage du Llandovery Castle, pour encourager l'achat d'obligations de guerre. Source: [Canadian War Museum](#).

Leipzig Burgplatz,
panorama
[Photographie]. Tirée
d'[ici](#) (MOdmate. 30 avril
2009).



Annexe B : Les sources

- A. Les extraits suivants sont tirés des procédures judiciaires contre les lieutenants Ludwig Dithmar et John Boldt. "German War Trials: Judgment in Case of Lieutenants Dithmar and Boldt," *The American Journal of International Law* 16, no. 4 (1922), 716, 719-20.

« ... ils ont refusé de donner, lorsqu'on leur a demandé, toute explication sur des points essentiels, au motif qu'ils avaient promis à Patzig de garder le silence sur les événements du 27 juin 1918. L'accusé Dithmar a seulement ajouté qu'il contestait le fait qu'il ait fait quelque chose qui mérite d'être puni. Au cours de la procédure, il a également fait remarquer qu'il n'a jamais fait fonctionner le canon arrière, celui qui était en action. »

« L'accusé Boldt en a dit un peu plus. Il a de même répudié toute culpabilité, et nié expressément avoir tiré. Il a ensuite déclaré que, quel que soit le rôle qu'il ait joué dans les événements en question, il était toujours sous les ordres de son commandant... Pour le tir sur les canots de sauvetage, seules les personnes qui se trouvaient à ce moment-là sur le pont du U-Boat peuvent être tenues responsables : à savoir Patzig, les deux accusés, et le maître d'équipage Meissner. »

« Patzig a donné l'ordre décisif... Comme Meissner était le canonnier et qu'il est resté sur le pont par ordre spécial... il a manœuvré le canon arrière qui a tiré. De l'avis de l'expert de la marine, il était capable d'agir sans aide. Selon ce point de vue, en raison de la proximité des objets visés, il n'était pas nécessaire que le tir soit dirigé par un officier d'artillerie, tel que l'accusé Dithmar. La seule explication technique, que les deux accusés ont donné et qui correspond aux faits, est qu'ils n'ont pas tiré eux-mêmes. Dans ces circonstances, cela est tout à fait crédible. Ils se sont limités à faire des observations pendant les tirs. L'expert naval suppose également qu'ils ont fait le guet. Une telle vigie devait leur permettre de voir les canots de sauvetage sur lesquels on tirait. En signalant leur position et les distances variables des canots de sauvetage et autres, les accusés ont contribué à la fusillade des canots de sauvetage, »

- B. Voici quelques extraits de Claud Mullins, *The Leipzig Trials: An Account of the War Criminals' Trials and a Study of German Mentality*, (London: H.F. & G. Witherby, 1921), 123, 231, 28. Mullins était un spécialiste contemporain et un commentateur des événements des procès de Leipzig.

« Pour la défense [les militaires allemands] ont également appelés deux témoins qui ont déclaré que les officiers de la marine allemande étaient universellement convaincus, au cours des dernières années de la guerre, que les navires-hôpitaux étaient mal utilisés et que, par conséquent, ils devaient être considérés comme des navires de guerre. »

« Il me semble que l'objectif des procès des criminels de guerre de Leipzig était d'établir un principe, d'inscrire dans l'Histoire que la loi du plus fort n'est pas valable... »

« Pendant la guerre, nous étions tous déséquilibrés ; s'il en avait été autrement, nous n'aurions jamais pu gagner. »

- C. L'extrait suivant est tiré du journal socialiste allemand *Vorwaerts*, tel que cité dans Mullins, *The Leipzig Trials; An Account of the War Criminals' Trials and a Study of German Mentality*, 227-8.

« Il existe deux catégories de criminels de guerre : les « grossistes » et les « détaillants ». Les « détaillants » sont sans importance... Le châtement sérieux devrait frapper les « grossistes » : [les personnes au pouvoir qui ont créé et maintenu] l'ancien système qui a suscité la guerre et l'a poursuivie. »

- D. Les extraits suivants ont été écrits par Carl von Clausewitz, un général militaire prussien qui s'est fait connaître par ses écrits théoriques sur la guerre. Carl von Clausewitz, *On War*, ed. Michael Howard and Peter Paret (Princeton, N.J: Princeton University Press, 1976), 101, 140.

« Toute action se déroule, pour ainsi dire, dans une sorte de crépuscule qui, comme le brouillard ou le clair de lune, tend souvent à rendre les choses grotesques et plus grandes qu'elles ne le sont vraiment. »

« La guerre est le domaine de l'incertitude ; les trois quarts des facteurs sur lesquels se fonde l'action en temps de guerre sont enveloppés d'un brouillard d'incertitude plus ou moins grand. »

E. L'extrait suivant a été écrit par le médecin et écrivain Andrew Macphail. Après la Première Guerre mondiale, Macphail a écrit une histoire officielle des Forces canadiennes de 1914 à 1919. Il a inclus dans cet ouvrage un segment sur les raisons pour lesquelles un navire allemand pouvait maltraiter un navire-hôpital britannique. Extrait tiré de: Andrew Macphail, *Official History of the Canadian Forces in the Great War 1914-19: The Medical Services* (Ottawa: F. A. Acland, King's Printer, 1925), 242.

« La prétention allemande à la justification d'une dérogation à cette disposition est rapportée le mieux par l'amiral Scheer : "Le 17 octobre 1914, une demi-flotille engagée dans la pose de mines dans les Downs fut attaquée et détruite par le croiseur anglais *Undaunted*. Les Anglais ont sauvé autant de survivants que possible. Après avoir reçu le premier message radio annonçant le début de l'action, nous n'avons plus eu de nouvelles des torpilleurs, et comme nous devons donc supposer qu'ils avaient été perdus, nous avons envoyé le navire-hôpital *Ophélia* pour récupérer les survivants. Cependant, les Anglais l'ont capturé et en ont fait une prise, nous accusant de l'avoir envoyé en éclaireur, alors qu'il était manifestement équipé comme un navire-hôpital et portait toutes les marques requises". La piste suivie devant la Cour ne laisse aucun doute sur le fait que l'*Ophélia* a été utilisé comme navire de signalisation, mais c'est la raison donnée par l'amiral Scheer pour laquelle "nous nous sommes également considérés comme libérés de nos obligations et avons, avec beaucoup plus de justification, pris des mesures contre les navires-hôpitaux qui, sous le couvert du drapeau de la Croix-Rouge, étaient manifestement utilisés pour le transport de troupes". »

Annexe C : Le tableaux de recherche

Source #	Description de la source/Signification	Preuve que la justice a été rendue ✓	Preuve que la justice a n'a pas été rendue ✓	Source convaincante? (sur une échelle de 1 à 10, 1 étant pas très convaincant et 10 étant très convaincant)	Autre/Notes

Source #	Description de la source/Signification	Preuve que la justice a été rendue ✓	Preuve que la justice a n'a pas été rendue ✓	Source convaincante? (sur une échelle de 1 à 10, 1 étant pas très convaincant et 10 étant très convaincant)	Autre/Notes